BOUSQUET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CAP ENERGIE

43 rue Rene Dingeon
80100 ABBEVILLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport sur les comptes annuels

S.A. au capital de 600 000 Euros - Inscrite au tableau de l'Ordre des Régions d'Amiens et de Lille - RCS Amiens B 379 138 464

SIÈGE SOCIAL
1 rue Rose Bertin - BP 90312
Parc d'Activités Les Deux Vallées
80103 ABBEVILLE Cedex
Tél : 03 22 29 68 68
Fax : 03 22 29 68 20 -03 22 29 68 47

13 place du Général Leclerc
80120 RUE
Tél : 03 22 25 02 11
Fax : 03 22 25 76 96

BOUSQUET & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CAP ENERGIE
Siège social à 43 rue Rene Dingeon
80100 ABBEVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAP ENERGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A. au capital de 600 000 Euros - Inscrite au tableau de l'Ordre des Régions d'Amiens et de Lille - RCS Amiens B 379 138 464

SIÈGE SOCIAL
1 rue Rose Bertin - BP 90312
Parc d'Activités Les Deux Vallées
80103 ABBEVILLE Cedex
Tél : 03 22 29 68 68
Fax : 03 22 29 68 20 -03 22 29 68 47

13 place du Général Leclerc
80120 RUE
Tél : 03 22 25 02 11
Fax : 03 22 25 76 96

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés à l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées

comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Abbeville, le 22 juin 2021
Le Commissaire aux Comptes

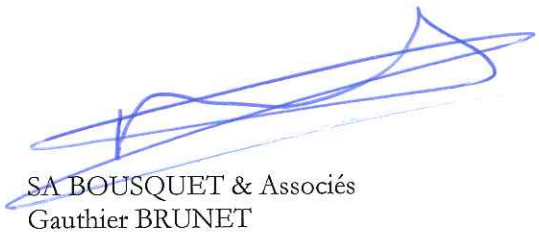

SA BOUSQUET & Associés
Gauthier BRUNET

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN COMPTABLE EXCERCICE 2020

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

BILAN PROPRE D'UN ESSMS HYBRIDE 2020

En Euro
(Provisoire)

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**
Options : Avec écritures validées et NON validées

ACTIF	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06 / 2019-04)			Exercice 2019
	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	selon CRC 1999-01
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	37 588.48	33 753.67	3 834.81	3 393.27
Concessions, brevets, licences, marques, ...	2 000.00		2 000.00	2 000.00
Immobilisations incorporelles en cours				766.97
Immobilisations corporelles				
Terrains	385 872.77		385 872.77	385 872.77
Constructions	6 942 825.82	2 294 704.58	4 648 121.24	3 496 052.32
Installations techniques, matériels et outillage	2 547 547.10	2 239 786.58	307 760.52	294 581.16
Autres immobilisations corporelles	1 817 481.51	1 293 346.30	524 135.21	507 277.31
Immobilisations corporelles en cours	144 086.67		144 086.67	1 343 765.84
Immobilisations financières				
Participations				10 000.00
Participations et créances rattachées	10 000.00		10 000.00	
Autres titres immobilisés	56 792.19		56 792.19	57 488.72
Autres participations	70 004.75		70 004.75	62 355.76
ACTIF IMMOBILISE - Total I	**12 014 199.29**	**5 861 591.13**	**6 152 608.16**	**6 163 554.12**
Comptes de liaison	20 604 694.35		20 604 694.35	18 066 264.95
COMPTES DE LIAISON - Total II	**20 604 694.35**		**20 604 694.35**	**18 066 264.95**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks matières premières et approvisionnements				196 579.73
Produits intermédiaires et finis				54 583.09
Stocks et en-cours	804 318.94	112 330.98	691 987.96	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 453 049.29	96 835.12	2 356 214.17	1 898 882.22
Autres créances	1 176 995.19	25 000.00	1 151 995.19	943 501.05
Disponibilités	3 844 919.76		3 844 919.76	1 290 608.07
Charges constatées d'avance	56 002.15		56 002.15	36 445.49
ACTIF CIRCULANT - Total III	**8 335 285.33**	**234 166.10**	**8 101 119.23**	**4 420 599.65**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**40 954 178.97**	**6 095 757.23**	**34 858 421.74**	**28 650 418.72**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

BILAN PROPRE D'UN ESSMS HYBRIDE 2020

En Euro
(Provisoire)

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**
Options : Avec écritures validées et NON validées

PASSIF	Exercice 2020 ANC 2018-06 / 2019-04	Exercice 2019 selon CRC 1999-01
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		32 301.84
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		(19 650.81)
Réserves	348 784.28	349 878.56
Réserves pour projet de l'entité	348 784.28	
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion controlée	*1 000.00*	
Report à nouveau	3 910 618.59	1 740 930.15
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion controlée	*(33 575.25)*	
Excédent ou déficit de l'exercice	1 237 753.36	770 950.23
Situation nette (sous total)	**5 497 156.23**	**2 874 409.97**
Subventions d'investissement	782 112.29	
Provisions réglementées	78 532.45	
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement		821 414.20
Provisions réglementées		98 532.45
FONDS ASSOCIATIFS - Total I	**6 357 800.97**	**3 794 356.62**
Comptes de liaison	20 604 694.35	18 066 264.95
COMPTES DE LIAISON - Total II	**20 604 694.35**	**18 066 264.95**
FOND REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	419 122.66	
FONDS REPORTES ET DEDIES - Total III	**419 122.66**	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	4 148.65	4 148.65
Provisions pour charges	72 932.00	72 932.00
PROVISIONS - Total IV	**77 080.65**	**77 080.65**
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		411 446.00
Total IV bis		**411 446.00**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 470 204.39	3 990 808.35
Emprunts et dettes financières diverses	6 865.63	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	467 882.21	333 530.87
Dettes fiscales et sociales	2 400 982.71	1 965 652.39
Autres dettes	52 661.12	10 151.84
Produits constatés davance	1 127.05	1 127.05
DETTES - Total V	**7 399 723.11**	**6 301 270.50**
TOTAL GENERAL (I + II + III+ IV + IV bis + V + VI)	**34 858 421.74**	**28 650 418.72**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

BILAN PROPRE D'UN ESSMS
HYBRIDE 2020

En Euro
(Provisoire)

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**
Options : Avec écritures validées et NON validées

(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail	0.00	0.00
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)	0.00	0.00
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)	0.00	0.00
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	0.00	0.00
Dont à moins d'un an	0.00	0.00
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0.00	0.00
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs	0.00	0.00

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2020

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – HYBRIDE 2020

En Euro

(Provisoire)

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**
Options : Avec écritures validées et NON validées

	Exercice 2020 **ANC 2018-06 / 2019-04**	Exercice 2019 **selon CRC 1999-01**
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	160.00	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 792 525.40	
Ventes de prestations de services	6 014 861.76	
Ventes de marchandises		191 203.86
Production vendue - Prestations de services		5 843 455.08
Production vendue - Divers		2 361 674.95
Production stockée ou déstockage de production		15 365.17
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 298 548.74	
Produits liés à des financements réglementaires		2 805 998.36
Subventions d'exploitations et participations		59 513.55
Ressources liées à la générosité du public	10 550.00	
Dons manuels	*4 550.00*	
Mécénats	*6 000.00*	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 885 712.21	1 415 184.22
Utilisations des fonds dédiés	12 323.34	
Autres produits	5 161 879.54	4 488 925.25
Total I	**20 176 560.99**	**17 181 320.44**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	24 395.81	30 849.66
Variation de stocks	(4 739.34)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 942 912.67	1 373 192.52
Variation de stocks	(8 691.89)	(53 664.36)
Autres achats et charges externes	3 235 427.81	3 070 756.23
Aides financières	924 071.92	
Impôts, taxes et versements assimilés	364 069.83	431 577.40
Salaires et traitements	9 426 612.13	7 842 837.77
Charges Sociales	2 555 967.70	2 232 824.22
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	736 679.77	585 132.64
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		894 485.68
Autres charges	1 998.12	10 507.43
Total II	**19 198 704.53**	**16 418 499.19**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**977 856.46**	**762 821.25**
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 293.96	2 050.01
Total III	**2 293.96**	**2 050.01**
CHARGES FINANCIERES		
Intérets et charges assimilées	63 530.07	65 132.30
Total IV	**63 530.07**	**65 132.30**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**(61 236.11)**	**(63 082.29)**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**916 620.35**	**699 738.96**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – HYBRIDE 2020

En Euro

(Provisoire)

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**
Options : Avec écritures validées et NON validées

	Exercice 2020 **ANC 2018-06 / 2019-04**	Exercice 2019 **selon CRC 1999-01**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	303 734.99	29 583.61
Sur opérations en capital	61 678.91	55 135.99
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 000.00	
Total V	**370 413.90**	**84 719.60**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 808.00	2 963.27
Sur opérations en capital	6 555.62	10 422.06
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 686.27	
Total VI	**21 049.89**	**13 385.33**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**349 364.01**	**71 334.27**
Participation des salariés aux résultats (VII)	**22 609.00**	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**5 622.00**	**123.00**
Total des produits (I+III+V)	**20 549 268.85**	**17 268 090.05**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	**19 311 515.49**	**16 497 139.82**
EXCEDENT OU DEFICIT	**1 237 753.36**	**770 950.23**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

CAP ENERGIE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/2020

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, dont le total est de 34 858.421.74€ et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 20 549 268.85€ et dégageant un excédent de 1 237 753.36€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les informations communiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Elles ont été établies conformément aux dispositions :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif : articles 431-1 et suivants,
- Du règlement ANC n°2019-04 relatif aux comptes annuels des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS),
- Du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général,
- Du décret n°2019-504 du 22 mai 2019,
- De l'arrêté du 23/12/2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 bis applicable aux Etablissements Sanitaires et Médicosociaux privés.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18 mai 2021 par le Conseil d'Administration de CAP-ENERGIE.

Descriptif de l'objet social, activités et moyens mis en œuvre :

L'objet de l'association est d'assurer la prise en charge, l'accompagnement de la personne adulte handicapée par l'accueil et la mise au travail par une activité économique. La mise en œuvre de l'objet social de l'association est mis en œuvre par deux pôles à savoir le Pôle Médico-Social et le Pôle Travail Adapté.

	Localisation	Financeurs
Pôle Médico-Social		
ESAT Albâtre	Le Tréport (76)	ARS Normandie
SAVS	Le Tréport (76)	Conseil Départemental Seine Maritime
ESAT Baie de Somme	Pendé (80)	ARS Hauts-de-France
SAJ	Pendé (80)	Conseil Départemental de la Somme
ESAT Channel	Calais (62)	ARS Hauts-de-France
Pôle Entreprises Adapatées		
EA Baie de Somme	Lanchères et Woincourt (80)	Région Hauts de France (ASP)
EA Channel	Calais (62)	Région Hauts de France (ASP)
EA Cap Texti	Coquelles (62)	Région Hauts de France (ASP)
EA Golf	Ruminghem (62)	Région Hauts de France (ASP)
EA Rives de l'Oise	Montataire (60)	Région Hauts de France (ASP)
EA Artois	Arras (62)	Région Hauts de France (ASP)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existants à la date de clôture des comptes.

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, toutefois pour les dossiers relevant des activités sociales des ESAT et la Section d'Accueil de Jour l'amortissement ne commence à courir qu'à compter du 1er Janvier suivant la date d'acquisition de l'immobilisation.

- Participations : La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Stocks : Les stocks font l'objet d'une évaluation en fin d'année.

- Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Cotisations : Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

A compter du 01/01/2020, les comptes sont arrêtés conformément au règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018 publié au JO du 30 décembre 2018, au règlement ANC n°2019-04 et à défaut de dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Du fait de cette nouvelle réglementation, les postes suivants ont été impactés à l'ouverture de l'exercice :

- En conformité avec l'article 132-1 du règlement n°2019-04, le solde du compte de provision réglementée pour renouvellement des immobilisations d'un montant de 20 000€ à la clôture de l'exercice précédent l'exercice de première application du présent règlement a été transféré au compte de fonds dédiés d'investissement.
- Le solde du compte 116200 Dépenses pour congés payés d'un montant de – 63 122.96€ a été affecté dans le compte 115922 Dépenses pour congés payés.
- Le solde du compte 116800 Autres dépenses non opposables d'un montant de – 51 528.14€ a été affecté dans le compte 119100 Report à nouveau dépenses rejetées.
- Le solde des comptes 10520010 et 10520020 Dépenses non retenues DDASS – CH-AS d'un montant global de – 19 650.81€ a été affecté dans le compte 119100 Report à nouveau dépenses rejetées.
- Le solde des comptes 11960003, 11960004 et 11960005 Résultat déficitaire BS-AS sur 2003, 2004 et 2005 d'un montant global de – 10 202.05€ a été affecté dans le compte 119100 Report à nouveau dépenses rejetées.

Au 01/01/2020, l'association a absorbé l'association APRA. Cette fusion-absorption a entraîné les changements de méthode suivants pour l'établissement du bilan de l'APRA :

- La provision départ à la retraite d'un montant de 314 601.42€ au 31/12/2019 a été reprise dans le report à nouveau de la structure au 01/01/2020. Compte tenu de l'absence de comptabilisation de provision retraite au niveau de Cap Energie, cette provision n'a pas été reconduite sur 2020. Cette dernière est évaluée à 312 110.78€ au 31/12/2020.
- La provision subvention à recevoir sur les provisions CP/RTT et CET d'un montant de 107 507.27€ au 31/12/2019 a été extournée dans le compte 758430 Complément de rémunération. Cette provision n'a pas été reconduite sur 2020. Cette dernière est évaluée à 90 345.94€ au 31/12/2020.
- Compte tenu de ces changements de méthodes, le résultat de l'APRA reconstitué s'établit ainsi :

	Résultat 2020	
Résultat AR EA dans le consolidé Cap Energie	107 891€	
Provision départ à la retraite	2 491€	Reprise provision
Subvention à recevoir sur provisions CP/RTT/CET	90 346€	Constatation produit à recevoir
Résultat AR EA sans changement de méthode	200 728€	

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- La première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

- La crise sanitaire liée au covid-19, la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence et le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 constituent un évènement majeur de l'exercice. L'association constate que cette crise sanitaire a eu un impact sur son activité. Elle a mis en place les mesures de sauvegarde suivantes :
  - Au niveau de la maîtrise des charges :
    - ✓ Recours à l'activité partielle
    - ✓ Recours au télétravail pour une partie du personnel,
    - ✓ Départ en maladie des personnes fragiles,
    - ✓ Congés pour garde d'enfants dès que cela a été possible.
  - Au niveau de la trésorerie :
    - ✓ Obtention d'un emprunt garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 800 000€
    - ✓ Report des échéances de charges sociales du mois de Mars 2020 (remboursement en octobre 2020).

L'impact est différent selon les établissements :

- Pour le SAVS : Fermeture partiel de l'établissement durant la période du confinement, mais poursuite de la prise en charge par voie téléphonique et maintien de la dotation globale par le département.
- Pour le SAJ : Fermeture de l'établissement durant le confinement mais maintien du financement sur la base du budget prévisionnel.
- Pour les ESAT : Fermeture partielle des établissements, maintien d'un lien avec les usagers sans accueil sur site durant le confinement. Toutefois, le personnel d'encadrement a été mobilisé sur la production économique.

En ce qui concerne les financements :

- Sur les activités sociales maintien des dotations globales de financement en totalité.
- Sur les activités économiques paiement des ASP sur la base de l'effectif accordé tant sur la rémunération garantie que sur le salaire direct, ce dernier étant normalement supporté par l'Esat.
- Les Entreprises Adaptées, ont durant la période de confinement maintenu une activité partielle, certains de nos donneurs d'ordres n'étant pas en mesure de nous approvisionner en sous-traitance, nous avons été contraint de recourir à de l'activité partielle.

- Suite à la fin du mandat de gestion avec l'APRA, l'association a réalisé une fusion absorption de l'APRA avec une date d'effet au 01/01/2020.

- Un mandat de gestion a été conclu entre la Recyclerie du Vimeu et Cap Energie à compter du 01/10/2020.

FAITS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Postérieurement à la clôture de l'exercice, les évènements significatifs suivants sont à signaler :

- A ce jour, le contexte économique demeure toujours affecté par la pandémie.

- Un mandat de gestion a été conclu entre l'APVB (80 et 76) et Cap Energie. Ce mandat de gestion a pris fin au 31/12/2020. Une fusion absorption de l'APVB 80 et 76 s'en est suivie avec une date d'effet au 01/01/2021, Les comptes ont étés arrêtés au 31/12/2020 et laissent apparaitre les éléments suivants :

	APVB 80	APVB 76
Total Fonds Propres	2 166 110€	692 237€
Total Bilan	2 780 627€	880 372€
Total des Produits	3 475 270€	1 090 577€
Total Charges de la période	3 665 342€	1 087 302€
Résultat de la période	-190 071€	3 275€

AUTRES INFORMATIONS

- Litiges en cours :
  - Un litige client est en cours au 31/12/2020 au niveau de l'APRA. L'évaluation de ce litige est incertaine à la date d'arrêté des comptes.

- Liste des sociétés dans lesquelles l'Association détient 100% du capital des sociétés suivantes :

	SARL Cap Intérim	SARL Cap Académy
Capital social	10 000€	10 000€
Capitaux propres	Non connu à la date d'arrêté des comptes	-6 790€
Résultat de l'exercice		-16 970€
Avance consentie		30 594€

- Participation de Cap Energie au capital de la SCI « Le Walde » immatriculée au 8/12/2016. L'association Sanicollect Hauts-de-France est associée de Cap Energie dans la constitution de cette SCI, le montant du capital social est fixé à 2000€, réparti de de la façon suivante :
  - 1990 parts d'un montant d'un Euro chacune à l'association Cap Energie.
  - 10 parts d'un montant d'un Euro chacune à l'association Sanicollect Hauts-de-France.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagement donnés :

Hypothèque conventionnelle sur le terrain sis Le Tréport (76) lieudit « Sainte-Croix » : 300 000€

Hypothèque conventionnelle de 1er rang sur les biens immobiliers bâtis et non bâtis sis 595 rue Louis Breguet à Calais (62), au profit du Crédit Coopératif à hauteur de : 400 000€

Bâtiment du Siège Social au 43 rue René Dingeon à Abbeville, pour l'emprunt de 745000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif, privilège préteur de deniers pour un montant de 25 184€ et hypothèque complémentaire pour un montant de 719 816€.

Bâtiment 195 rue Louis Breguet à Calais, pour l'emprunt de 1 800 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif, privilège de préteur de deniers à hauteur de 50% du CRD au 31/12/2020 soit : 758 013€

Engagement reçus :

Garantie solidaire de la commune du Tréport pour l'emprunt souscrit au Crédit Coopératif relatif au bâtiment du Tréport soit : 110 421€

Caution bancaire du Crédit Coopératif au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations délivré le 15/10/2005 pour une durée de 27 ans pour un emprunt d'un montant initial de 828 000€, capital restant dû au 31/12/2020 : 350 636€

Garantie de la ville de Calais pour l'emprunt de 1 800 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif pour le bâtiment sis au 195 rue Breguet, Calais, CRD au 31/12/20 de 1 516 026€ soit : 758 013€

Caution société de cautionnement (CEGC) pour l'emprunt de 450 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif pour le bâtiment sis 8A route de Lanchères, Pendé, CRD au 31/12/20 de 421 650€, à hauteur de 50% soit : 210 825€

Caution de la République Française pour le PGE de 800 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif à hauteur de 90% soit : 720 000€

Caution de l'Association France ACTIVE pour l'emprunt de 100 000€ souscrit auprès du Crédit coopératif pour les travaux d'aménagement du Golf situé à Ruminghem, CRC au 31/12/20 de 84 933€, à hauteur de 50% soit : 42 466€

INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF :

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

	31/12/2020
Cadres	24
Non Cadres	322
TOTAL	346

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

AC - Immobilisations
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2019	Reprise AR EA au 01/01/2020	Acquisitions 2020	Cessions 2020	Immobilisations au 31 Décembre 2020
Immobilisations incorporelles	**36 521**	**0**	**3 835**	**767**	**39 588**
Frais d'établissement	33 754		3 835		37 588
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	2 000				2 000
Fonds commercial					
- dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	767			767	0
Immobilisations corporelles	**10 599 867**	**1 223 910**	**1 824 982**	**1 810 945**	**11 837 814**
Terrains	385 873				385 873
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
Constructions	5 769 849		1 472 920	299 944	6 942 826
Installations, matériel et outillage techniques	1 815 172	674 717	121 528	63 870	2 547 547
Autres immobilisations corporelles	1 285 206	549 193	161 848	178 765	1 817 482
Immobilisations corporelles en cours	1 343 766		68 687	1 268 366	144 087
Immobilisations financières	**129 844**	**0**	**9 104**	**2 152**	**136 797**
Participations	10 000				10 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	57 489		305	1 002	56 792
Prêts					
Autres immobilisations financières	62 356		8 799	1 150	70 005
TOTAL IMMOBILISATION	**10 766 232**	**1 223 910**	**1 837 921**	**1 813 863**	**12 014 199**

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CA Tableau des amortissements
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

Amortissements	Amortissements cumulés 2019	Reprise AR EA au 01/01/2020	Dotations de l'Exercice 2020	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2020	Amortissements Cumulés 2020
Amortissements des immobilisations incorporelles					
2801 - Frais d'établissement	30 360		3 393		33 754
2803 - Frais de recherche et de développement					
2804 - Contributions aux investissements communs des GHT					
2805 - Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.					
2808 - Autres immobilisations incorporelles					
Amortissements des immobilisations corporelles					
2811 - Terrains					
2812 - Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
2813 - Constructions sur sol propre	2 273 797		283 296	262 388	2 294 705
2814 - Constructions sur sol d'autrui					
2815 - Installations, matériel et outillage techniques	1 520 591	633 479	148 550	62 833	2 239 787
2818 - Autres immobilisations corporelles	777 929	522 157	166 586	173 325	1 293 346
28182 - dont matériel de transport	324 424	35 820	68 032	99 149	329 127
28183 - dont matériel de bureau	168 412	98 223	32 642	68 776	230 501
- dont matériel informatique					
282 - Amortissement des immobilisations reçues en affectation					
TOTAL GENERAL	**4 602 678**	**1 155 635**	**601 825**	**498 546**	**5 861 591**

ETAT DES DEPRECIATIONS DE L'ACTIF

	Dépréciations au 31 décembre 2019	Reprise AR EA au 01/01/2020	Dotations 2020	Reprises 2020	Dépréciations au 31 Décembre 2020
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles		30 000		5 000	25 000
Stocks		75 504	112 331	75 504	112 331
Créances	56 419	27 899	22 524	10 006	96 835
Immobilisations financières					0
TOTAL DEPRECIATION	**56 419**	**133 403**	**134 855**	**90 511**	**234 166**

FONDS PROPRES

AC - Capitaux propres
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

Capitaux propres	Montant global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant global avec règlement ANC 2018-06	Reprise AR EA au 01/01/2020	Affectation du résultat	Augmentations 2020	Diminutions 2020	Montant net 31/12/2020
FONDS PROPRES	**2 976 410**	**-71 179**	**2 905 231**	**1 070 392**	**992 973**	**1 556 146**	**994 011**	**5 530 731**
Fonds associatifs sans droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	349 879		349 879		-1 414	320		348 784
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*349 879*		*349 879*		*-1 414*	*320*		*348 784*
Report à nouveau (5)	1 855 581	-71 179	1 784 402	850 226	994 387	318 072	2 894	3 944 194
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*11 498*	*-71 179*	*-59 681*		*-30 502*	*3 471*	*2 894*	*-89 606*
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	770 950		770 950	220 166		1 237 753	991 116	1 237 753
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*-33 773*		*-33 773*			*-29 100*	*-33 773*	*-29 100*
Total fonds propres	2 976 410	-71 179	2 905 231	1 070 392	992 973	1 556 146	994 011	5 530 731
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	**817 947**	**51 179**	**869 126**	**0**	**-1 857**	**4 309**	**44 508**	**827 069**
Fonds associatifs avec droit de reprise :								
Apports								
Legs et donnations								
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs (1)	-114 651	114 651	0					
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (2)	32 302	-63 123	-30 821		-1 857	3 262	4 159	-33 575
Ecart de réévaluation (3)	-19 651	19 651	0					
Dont écart de réévaluation des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		*19 651*	*19 651*					*19 651*
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	821 414		821 414			1 047	40 349	782 112
Provisions réglementées (4)	98 532	-20 000	78 532					78 532
TOTAL GENERAL	**3 794 357**	**-20 000**	**3 774 357**	**1 070 392**	**991 116**	**1 560 455**	**1 038 518**	**6 357 801**

(1) Le compte 116200 Dépenses pour congés payés a été réaffecté dans le compte 115922 Dépenses pour congés payés (ESMSS) pour un montant de - 63 122.96€
(1) Le compte 116800 Autres dépenses non opposables a été réaffecté dans le compte 119100 Report à nouveau dépenses rejetées pour un montant de - 51 528.14€
(2) Le compte 115922 Dépenses pour congés payés reprend le solde du compte 116200 antérieur pour - 63 122.96€
(3) Les comptes 10520010 et 10520020 Dépenses non retenues DDASS ont été affectés dans le compte 119100 Report à nouveau dépenses rejetées pour un montant global de - 19 650.81€
(4) Le compte 142000 Provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisations a été affecté dans le compte 192100 Fonds dédiés à l'investissement pour un montant de 20 000€
(5) La provision retraite antérieure constatée par AR EA d'un montant de 314 601.42€ a été reprise en report à nouveau.

ETAT DES PROVISIONS, DEPRECIATION ET FONDS DEDIES

CA Tableau des provisions, dépréciation, fonds dédiés et réserves de compensation
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants 2019	Reprise AR EA au 01/01/2020	Dotations de l'Exercice 2020	Reprises de l'Exercice 2020	Montants 2020
Réserves de Compensation					
10686 - Des Déficits d'Exploitation	17 313			1 414	15 898
10687 - Des Charges d'Amortissement					
Provisions Réglementées					
141 - Destinées à la Couverture du Besoin en Fonds de Roulement	31 500				31 500
142 - Pour Renouvellement des Immobilisations	20 000			20 000	
143 - Provisions réglementées relatives aux stocks (ESSMS privés)					
144 - Provisions pour impôts (établissements privés)					
145 - Amortissements Dérogatoires					
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)					
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)					
148 - Autres provisions réglementées	47 033				47 033
1483 - dont provisions réglementées pour produits financiers (ESSMS privés)					
14861 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Immobilisé	*4 000*				*4 000*
14862 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Circulant	*43 033*				*43 033*
Provisions pour Risques et Charges					
151 - Provisions pour Risques	4 149				4 149
152 - Provisions pour charges sur legs ou donations (ESSMS privés)					
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (ESSMS privés)		314 601		314 601	
154 - Provisions pour restructurations (ESSMS privés)					
155 - Provisions pour impôts (ESSMS privés)					
156 - Provisions pour renouvellement des immobilisations (ESSMS privés)					
157 - Provisions pour Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	38 101				38 101
158 - Autres Provisions pour Charges	34 831				34 831
Dépréciations					
29 - Dépréciation des Immobilisations					
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours		75 504	112 331	75 504	112 331
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	56 419	57 899	22 524	15 006	121 835
59 - Dépréciation des Comptes Financiers					
Fonds Dédiés					
191 - Fonds reportés liés aux legs ou donations					
192 - Fonds dédiés sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS			431 446	12 323	419 123
194 - Sur Subventions de Fonctionnement	411 446			411 446	
195 - Sur Dons Manuels Affectés					
196 - Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public					
TOTAL GENERAL	**660 790**	**448 004**	**566 301**	**850 296**	**824 800**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

CA Etat des Echéances des Créances et des Dettes
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

Libellé	Montant brut 2020	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
CREANCES (a)				
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations(25-26)	10 000	10 000		
Prêts (274)				
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	126 797	126 797		
Créances de l'actif circulant :				
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	2 453 049	2 382 133	70 916	
Autres créances clients (4096,4097, etc)	116 456	116 456		
Personnel et comptes rattachés (421,)	90	90		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	4 700	4 700		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	1 055 750	1 055 750		
Autres				
Charges constatées d'avance (486)	56 002	56 002		
TOTAL CREANCES	**3 822 844**	**3 751 928**	**70 916**	**0**
DETTES (b)				
Emprunts obligataires convertibles (161)				
Autres emprunts obligataires (163)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	4 470 204	1 133 876	1 300 739	2 035 590
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)	6 866		6 866	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	467 882	467 882		
Personnel et comptes rattachés (421,)	951 667	951 667		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	803 332	803 332		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	645 983	645 983		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)				
Autres dettes (solde crediteur 409, 41, 45, 46, ...)	52 661	52 661		
Produits constatés d'avance (487)	1 127	1 127		
TOTAL DETTES	**7 399 723**	**4 056 529**	**1 307 605**	**2 035 590**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

TABLEAU DES SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS

Nature du concours ou de la subvention	Union Européenne	Etat	Caisse d'Allocations Familiales	Autres	Total
Concours publics		2 799 337		68 237	2 867 574
Subventions d'exploitation		430 975			430 975
Subventions d'investissement					
Total Concours et Subventions	**0**	**3 230 312**	**0**	**68 237**	**3 298 549**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS